

ou chambrettes de 6 pieds et demi de longueur, ayant chacune leur hamac suspendu à l'axe central, servant de nacelle et de lit aux hommes d'équipage ou aux voyageurs.

Chaque cabine est en même temps un tambour dans lequel les marins aériens ou même les voyageurs marchent tour à tour pour faire tourner sur lui-même le vaste cylindre, et le faire visser en quelque sorte dans l'air à l'aide de sa gigantesque hélice et assurer ainsi son mouvement de progression en avant. Si la circonférence du tunnel est au pas de vis comme 1 est à 30, en parcourant une lieue dans le tunnel, les hommes théoriquement, feraient parcourir dans le même temps, trente lieues à l'aérostat. Celui-ci est maintenu en l'air horizontalement, ou incliné sous un angle voulu, au moyen d'un contre-poids en métal formant aussi point d'appui, et soutenu en l'air par deux chaînes en fil de fer allant s'enrouler sur deux dévidoirs placés aux deux extrémités du navire aérien. Ces mêmes extrémités portent deux ballons de même diamètre transversal que le cylindre, mais aplatis, ou dont l'axe horizontal n'a que sept ou huit pieds; établis sur l'axe central comme deux poulies folles pouvant tourner autour de leur axe immobile. Le ballon d'avant ou taille-vent sert d'arsenal pour l'ancrage, le ballon d'arrière ou ballon-gouvernail, donne asile à l'état major du navire; on peut l'incliner à droite ou à gauche comme on fait du gouvernail d'un vaisseau pour modifier la marche du navire dans le sens horizontal.

Tout l'intervalle entre le tunnel et l'enveloppe est occupé par la source de force ascensionnelle, par le gaz hydrogène pur, comprimé, et réparti par des cloisons dans des compartiments égaux, correspondants aux cabines du tunnel. Chaque compartiment renferme un ballon-poche fait de deux disques annulaires en tissu léger et gommé, fixés par leur bord supérieur à la circonférence de l'enveloppe, par leur bord inférieur à la circonférence du tunnel. Chaque ballon-poche en outre communique à la cabine correspondante par des robinets ou des ouvertures munies de soupapes de sûreté, et à travers lesquelles, au moyen de pompes pneumatiques, on peut faire pénétrer de l'air atmosphérique qui constitue le véritable lest, en raison de son poids quatorze fois plus considérable que celui de l'hydrogène. Ces ballons-poches, d'abord vides et cédant à la pression du gaz hydrogène, sont flasques, mais lorsqu'en pompant on y fait entrer de l'air atmosphérique, ils se gonflent, c'est l'hydrogène qui est comprimé

à son tour, et le navire aérien changeant de pesanteur spécifique peut devenir plus lourd que le milieu ambiant. C'est ainsi qu'on monte ou qu'on descend à volonté avec une vitesse d'une lieue à peu près à l'heure. Ces pompes sont établies en forme de soufflet d'orgue dans l'épaisseur de la charpente du tunnel; leurs convercles forment un plancher qui devient mobile quand on fait tourner une clef; lorsqu'il s'agit à la fois de faire manœuvrer les pompes pour descendre, faire progresser le navire, ou lui faire faire tête au vent, le travail des hommes en mouvement dans le tambour est nécessairement plus intense, mais il ne sera jamais excessif. Nous n'entrerons pas dans les détails de construction, dans le calcul mathématique de la force d'ascension, de progression, de descente, qu'il est possible de produire; dans les précautions prises pour assurer la stabilité du navire, et procurer la sécurité des hommes qu'il renferme dans son sein, et dont le nombre constitue un véritable équipage de vaisseau de guerre; il nous suffira de constater que le projet de M. Lassie est étudié jusque dans les moindres détails, et qu'il mérite au plus haut degré les honneurs d'une expérimentation en grand. Nous avons vérifié avec soin le calcul par lequel l'inventeur est parvenu à déterminer la stabilité horizontale de son énorme cylindre, elle est vraiment extraordinaire; en lui opposant 107 pieds de diamètre avec un cinquième de son poids de lest, il faudrait appliquer à l'une des extrémités un poids de 1,000 livres pour le faire incliner d'une quantité égale à son diamètre, un poids de 2,220 livres pour l'incliner de deux diamètres, un poids de 10,000 livres pour le faire tenir debout.

LETTRÉ DU MARQUIS DE VAUDREUIL

A M. L'ABBÉ DE GUERNE. (1)

[L'original de cette lettre, qui est maintenant aux archives du Séminaire de Québec, a été retrouvé dernièrement, au fond d'un tiroir, sous un échantillon de minéralogie.]

Montréal, le 24 août 1757.

Je suis bien mortifié, Monsieur, de n'avoir pu répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10. de ce mois, plus tôt que par ce courrier; mes grandes occupations en ont été l'unique cause, et vous pensés bien qu'elles n'ont pu qu'augmenter depuis la reddition du fort George (2), par les ordres que j'ay été obligé de donner, que je n'ay pu différer. Je n'auray pas l'honneur de vous entretenir de ce succès, parce que je suis bien persuadé que vous en êtes parfaitement informé.

La situation des Accadiens (3) me touche de plus en plus, et malheureusement la nôtre est si critique qu'il ne m'est pas possible de leur procurer les secours qu'ils

méritent; vous avez pu, Monsieur, en juger vous-même depuis votre arrivée à Québec. Cependant nous ferons l'impossible pour les mettre en état de se soutenir, pourvu toutefois que nous recevions, comme je l'espère, dans peu des vivres de France.

Je ne puis assez vous réitérer ma sensibilité aux soins que vous avez bien voulu vous donner pour porter les Accadiens à remplir mes intentions. J'ay eu bien du plaisir à entendre raconter par le commandant d'un parti de ces Accadiens, le combat qu'ils ont livré à un détachement anglais près du fort Beauséjour (4).

J'aurais été flatté, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous écrire; ce plaisir ne sera que différé, puisque M. l'Evêque (5) me fait l'honneur de m'écrire que vous resterez à Québec.

Je vous souhaite la plus parfaite santé, et j'ay l'honneur d'être toujours avec un attachement respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur

VAUDREUIL.

Monsieur
Monsieur l'abbé de Guerne,
à Québec.
J. Vaudreuil.

(1) M. l'abbé de Guerne, du diocèse de Quimper, vint au Canada en 1760, comme on le voit par une lettre du Supérieur des Missions Etrangères à Paris aux Messieurs du Séminaire de Québec. Il fut envoyé en mission dans l'Acadie avec l'abbé Leloutre. Lors de la dispersion des Acadiens, M. de Guerne fut forcé de quitter l'Acadie vers 1756, ainsi que l'abbé Leloutre, qui passa en France. Il parait, d'après la lettre suivante, que M. de Guerne, de retour à Québec, avait sollicité pour ses pauvres Acadiens, des secours que le marquis de Vaudreuil n'était pas en état de lui accorder.

M. de Guerne resta quelques années au Séminaire, où il professa la Rhétorique et la Philosophie, et fut ensuite nommé curé de Saint-François de l'île d'Orléans. Il mourut en 1789, instituant, par son testament, le Séminaire son légataire universel.

(2) Ce fort était situé à l'extrémité du lac Saint-Sacrement (aujourd'hui Lac George). M. de Vaudreuil et le général Montcalm, ayant appris que les Anglais le fortifiaient, furent d'avis qu'il fallait se hâter d'emporter la place. M. Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur, fut chargé de cette expédition, qui n'aboutit qu'à dévaster les campagnes environnantes. Montcalm força la garnison de se rendre, au mois de juillet suivant, 1757.

(3) Les malheureux habitants de l'Acadie avaient été forcés, en 1755, de s'expatrier. Cette même année, plusieurs étaient passés à Québec; dans l'automne de 1756, d'autres Acadiens de Beauséjour et autres lieux, suivirent leur exemple. Ils étaient porteurs d'un mémoire où ils représentaient au marquis de Vaudreuil l'état déplorable auquel les avait réduits la perte de tous leurs biens, et le suppliaient de venir à leur secours.

(4) M. de Boishébert, informé de ce qui se passait à Beauséjour, avait réuni autour de lui quelques-uns de ses compatriotes pour venir au secours des Acadiens; avec eux, il battit les Anglais en différentes rencontres mais il ne put empêcher la dévastation totale des habitations de l'Acadie.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Thérien.
A l'Assomption M. H. C. W. Laurier.
A la Petite-Salle M. W. Couture.
Chez les Externes . . . MM. { P. Doherty.
 { Chs. Baillargeon.
A. LEPAGE, Gérant.